

## COMMENT ÊTRE ADMIS AU SMR ?

Votre neurologue ou médecin traitant doit adresser une demande de prise en charge médicale et un compte-rendu au Médipôle Hôpital Mutualiste.

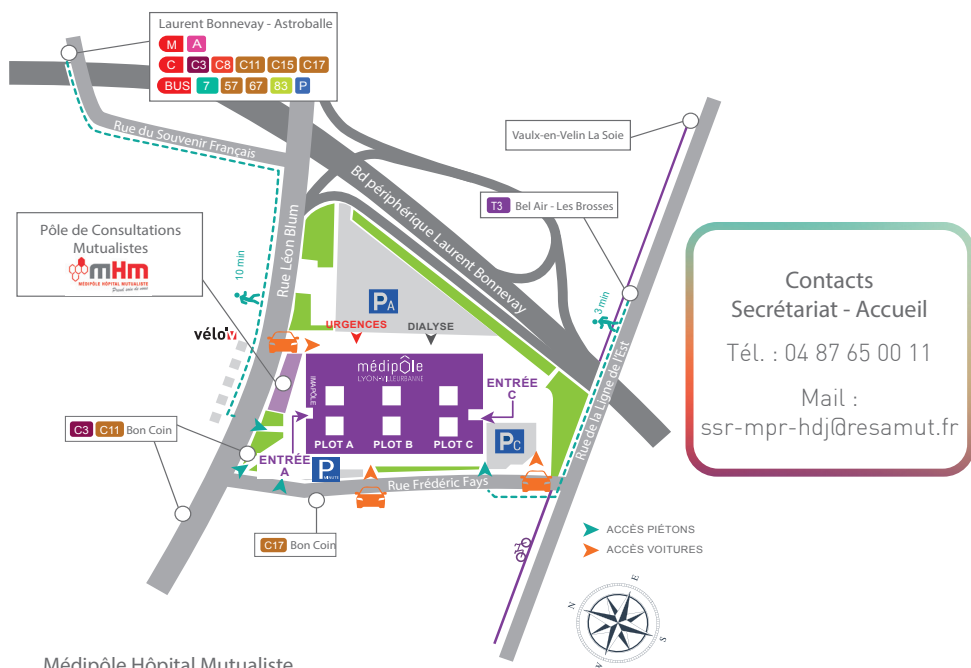
## Que devient la demande d'admission ?

La demande de prise en charge réalisée par votre neurologue ou votre médecin traitant peut déclencher une consultation avec le médecin réadaptateur du Médipôle Hôpital Mutualiste.

Suite à un bilan médical réalisé lors de cette première consultation, le médecin réadaptateur du centre proposera une venue à la demi-journée pour un bilan de rééducation.

Votre neurologue ou médecin traitant sera systématiquement informé de l'évolution de votre état de santé durant votre rééducation et recevra un bilan lors de votre sortie. Ce programme est pris en charge par les caisses d'assurance maladie.

## COMMENT VENIR AU MÉDIPÔLE HÔPITAL MUTUALISTE ?



Médipôle Hôpital Mutualiste  
158, rue Léon Blum - CS 20280  
69616 VILLEURBANNE CEDEX  
[www.medipolelyonvilleurbanne.fr](http://www.medipolelyonvilleurbanne.fr)  
[@medipolehopitalmutualiste](https://www.instagram.com/medipolehopitalmutualiste)



médipôle  
LYON-VILLEURBANNE

# RÉADAPTATION DES PATIENTS ATTEINTS DE LA MALADIE DE PARKINSON

## TRAININGPARK PROGRAMME INTENSIF ET PLURIDISCIPLINAIRE



médipôle  
LYON-VILLEURBANNE

# MON PARCOURS TRAININGPARK AU MHM

